



Paroi douche en verre explose sans choc

Par **sawasdee**, le **31/05/2016** à **11:50**

Bonjour,rrnrnJ'ai vu quelques sujets sur le forum mais sans règlement des litiges.rrnrnNous avons acheté une paroi de douche chez Gedimat, pour une maison dont nous sommes propriétaires depuis avril 2016 (construction).rrnrnLa salle de bain est faite depuis février 2016, et cette nuit la paroi de douche a littéralement explosé toute seule, sans avoir subi aucun choc ou même rayure ! Cela fait un drôle d'effet, à 2 h du matin. rnrnNous avons posé la paroi + porte nous mêmes. La porte tient encore (pendant combien de temps ? j'ai peur maintenant). Gedimat commence à me dire qu'ils n'y peuvent rien, mais c'est clairement un défaut de fabrication. Quels sont nos recours s'ils ne veulent pas faire de geste commercial ? Il s'agit quand même d'un matériel à plus de 600 €, nous avons acheté d'autres matériaux dans ce magasin...rrnrnMerci de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **31/05/2016** à **13:38**

Bonjour,rrnrnFaites jouer la garantie légale de conformité. Demandez-leur un geste commercial faute de quoi le dossier sera déposé au tribunal et c'est le juge qui tranchera.